

Réf: Dossier N° : 54401

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LA COTE D'AFRIQUE »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux; 8è Tranche, Lot 6, Ilot 01,
01 BP 6963 ABJ 01**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Aout 2018 reçus par Me PREGNON TRAORE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 18 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LA COTE D'AFRIQUE » .

Objet: import-export de tous produits, et matériels, commerce général

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux; 8è Tranche, Lot 6, Ilot 01,
01 BP 6963 ABJ 01**

GERANT: Monsieur BOULEZAZ NASR-EDDINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24597 du 18/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22147 du 18/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

